

Jean Caby. Liquidation judiciaire du charcutier **232 licenciements**

Le charcutier Jean Caby, basé à Saint-André-lez-Lille, près de Lille, a été liquidé, entraînant le licenciement de 232 salariés. Le spécialiste de la saucisse cocktail appartient depuis 2012 à la société américaine Foxlease food. Placée en redressement judiciaire depuis décembre, l'entreprise, presque centenaire, va fermer ses portes vendredi. Jean Caby a détenu deux usines dans le Finistère, à Ergué-Gabéric et Lampaul-Guillevic. Elles avaient été rachetées par Turenne Lafayette en 2015 avant d'être reprises par la Cooperl l'an dernier.